



ASSEMBLÉES FÉDÉRALES 2019

Comité National Olympique Sportif Français

- Dimanche 23 juin 2019 -

Les résolutions suivantes sont soumises au vote des Assemblées 2019

RÉSOLUTION 1

Vote des modifications des statuts.

RÉSOLUTION 2

Approbation du procès-verbal des Assemblées Générales ordinaire 3 juin 2018 au CISP à Paris.

RÉSOLUTION 3

Approbation du rapport moral (Président) et rapport d'activités (Secrétaire Général).

RÉSOLUTION 4

Après avoir pris connaissance du rapport financier présenté par le Trésorier Adjoint et du rapport du Commissaire aux comptes, approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018, qui présente un résultat excédentaire de 208 368 €. En conséquence, donne quitus aux administrateurs de leur mandat pour ledit exercice et donne décharge au Commissaire aux comptes.

RÉSOLUTION 5

En application des dispositions réglementaires et sur demande du Comité Directeur, approbation de la proposition d'affectation de l'excédent de l'exercice 2018 en fonds associatifs sans droit de reprise.

RÉSOLUTION 6

En application des dispositions réglementaires et sur demande du Comité Directeur, approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2019.

RÉSOLUTION 7

MMA : Approbation de nos propositions à donner au MS.

Fédération Française de SAVATE boxe française & D.A.
49 Rue du faubourg Poissonnière - 75009 PARIS

01 53 24 60 60

www.ffsavate.com

